Pour préparer la pose électrostatiquement conductrice :

Fournir et poser des bandes de cuivre (largeur : 10,0 mm, épaisseur : 0,08 mm) selon les recommandations du fabricant de revêtements.

Le raccordement des bandes de cuivre à la/aux liaison(s) équipotentielle(s) est effectué sur place par l'entreprise d'électricité compétente.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol en caoutchouc, exempt de vitrification de surfaceet de vernis, dissipant les charges électrostatiques, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit porter les labels de qualité suivants pour prouver qu‘il satisfait aux caractéristiques requises en matière d‘environnement et de durabilité :

* Le produit doit contenir du caoutchouc naturel. Celui-ci doit être certifié PEFC ou équivalent.

D´autres labels de qualité sont acceptés s‘ils posent des exigences équivalentes au revêtement. Si, pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, le soumissionnaire n‘est pas en mesure d‘obtenir les labels de qualité dans le délai imparti pour la soumission des offres, d‘autres preuves appropriées permettant de démontrer que les exigences du label de qualité sont remplies seront acceptées.

Pour une protection ESD optimale des composants, modules et appareils électroniques. Convient aux zones présentant un risque d'explosion.

Les exigences techniques suivantes (moyennes des valeurs d‘essai de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1 : Cfl-s1, collé sur un support minéral.
* Inoffensif du point de vue de la toxicité du feu selon la norme DIN 53436.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Abrasion selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N : 150 mm³.
* Classification antidérapante selon EN 16165 : R9
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu‘à 35° C max.
* Épaisseur de 2,0 mm, structure de revêtement à deux couches
* Indice d‘amélioration des bruits d‘impact selon ISO 10140-3 : 6 dB
* - Résistance à la fuite à la terre selon EN 1081 : < 10 puissance 6 ohms
* - Résistance à la terre EPA ou à la terre de protection selon ESD STM 7.1 et CEI 61340-4-1 : < 10 puissance 6 ohms (à l'état posé dans des conditions ambiantes de 23°C (± 2°C) et ≥ 25% h.r.)
* - Tension de charge selon ESD STM 97.2 et IEC 61340-4-5 : < 100 V (testé avec des chaussures ESD définies dans des conditions ambiantes de 23°C et 12% d'humidité relative)

Le revêtement doit répondre aux exigences suivantes en matière de surfaces (nettoyage / entretien) et de design : Afin de garantir la rentabilité du revêtement de sol à installer pendant toute sa durée d‘utilisation, un système de nettoyage et d‘entretien sans vitrification de surface est prescrit pour des raisons de coûts et d‘environnement. Le revêtement de sol proposé doit donc disposer d‘une surface suffisamment étanche, fermée et facile à nettoyer pour qu‘une vitrification de surface supplémentaire, appliqué en usine ou ultérieurement sur place, ne soit pas nécessaire. Le soumissionnaire doit démontrer que le fabricant du revêtement garantit cette propriété pendant toute la durée de vie du produit. Sur demande, le fabricant doit indiquer des références de même nature de ce produit.

Design de la planification : surface plane et mate sans structuration. Revêtement en caoutchouc avec granulés marbrés ton sur ton et saupoudrage supplémentaire de granulés noirs conducteurs. Couleur au choix dans la gamme standard.

Le revêtement de sol doit être jointoyé.

Lés : ~ 1,22 m x 12 m / carreaux : ~ 610 mm x 610 mm

**Fabricant / Type :**

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)

Coller sur toute la surface avec une colle de dispersion grise, exempte de solvants et conforme à la norme GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou à une norme équivalente à faible émission, à faible teneur en fibres et conductrice, selon les recommandations du fabricant.

Fabricant / type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)